

Les points ci-dessous sont classés par thèmes et ordre d'importance que les ATSEM leur ont donnés

99 ATSEM ont répondu au questionnaire soit un taux de participation de 64 %

I) Vous pensez que votre charge de travail a évolué de façon :

- positive : 12%
- négative : 60%
- sans avis : 6%
- autres : 22%

A) Pourquoi :

Aspects négatifs :

1) absences : pas de remplacement (hors temps repas en général, mais pas systématique).

2) garderies : matin/soir:

- moins de temps à consacrer à la préparation des ateliers (antérieurement les ATSEM effectuaient 3h le samedi matin, les garderies 4h),
- moins de temps à consacrer à l'entretien de la classe (si garderie du soir, l'entretien du matin est difficile : temps de séchage sol, circulation dans l'école...),
- amplitudes horaires importantes : difficultés à tenir le soir après la journée de travail (fatigue) pour effectuer la garderie,
- nombre d'enfants important : certains parents ne travaillent pas et leurs enfants sont mis en garderie (pour exemple : en journée : en moyenne 22 enfants pour 1 adulte, garderie : en moyenne 7 enfants pour 1 adulte).

3) relations aux enseignants :

- de plus en plus de présence demandée dans les classes pour l'aide aux enseignants, avec autant de travail à réaliser en dehors des classes,
- tendance d'un certain nombre d'enseignants à se décharger sur les agents, non respect de la charte,
- organisation des journées lourdes certains jours, travail irrégulier (non prise en compte des variables : absences : aux ATSEM de s'adapter, maintien des ateliers ou activités prévues répercutées sur celles-ci, la quantité et la qualité du travail demandées par certains enseignants aux ATSEM reste identique, etc.),
- relationnel difficile avec certains enseignants, agents se sentant seul quand se pose un problème, difficile de s'expliquer, sentiment d'être considéré par certains comme « domestique » ou une « boniche » (termes employés par des ATSEM).

4) charte des ATSEM :

- certains enseignants ne la connaissent pas,

- d'autres ne veulent pas en entendre parler,
- d'autres s'en désintéressent totalement.

De ce fait, celle-ci n'est pas respectée par un certain nombre d'enseignants. Le métier et les fonctions d'ATSEM ne sont donc pas connus de tous et des habitudes prises dans les écoles perdurent. Ce qui a pour effet de dégrader les conditions de travail des ATSEM...

5) divers :

- mobilier : meubles non adaptés au déplacement pendant la période des grands ménages,
- temps partiels : non compensés.

Aspects positifs :

1) relations aux enseignants :

- échange sur l'organisation de la journée,
- participation aux ateliers,
- tâches variées et intéressantes, motivantes pour les ATSEM qui sont reconnus, même si à certain moment la charge de travail est importante : carnaval, etc.

2) divers :

- formations,
- semaine des 4 jours : globalement appréciée des ATSEM, malgré les contraintes liées aux garderies,
- dotation correcte en matériels et produits.

B) propositions d'améliorations :

1) remplacements des absences :

- remise en place d'un pool d'ATSEM volantes : ce qui permettrait de remplacer les ATSEM absents quelle que soit la durée,
- revoir le dispositif de remplacement actuel : recrutement pour les remplacements après 8 jours ouvrés d'absence, ne pas rester sur la base des 15 jours (sur le terrain le remplacement n'est pas toujours effectif au bout des 15 jours),
- charte et absences : faire acter dans la charte l'obligation par les enseignants de revoir l'organisation prévue sur la journée : ateliers salissants notamment (peinture, encre...), gâteaux, sorties...etc. Certains enseignants ne prennent pas en compte ces absences, ne savent pas faire, ne modifient pas le programme de leur journée, ce qui entraîne une surcharge importante de travail.

2) garderies :

- augmentation des recrutements d'animateurs,
- ou n'autoriser sur les garderies que la présence des enfants dont les parents travaillent ou sont en recherche d'emploi,
- mener une réflexion sur les possibilités de garderie commune (écoles proches) : avec animateurs formés BAFA, respect du taux

d'encadrement, ce qui permettrait de consacrer le temps nécessaire à un entretien correct des classes,

- demande de mise en place d'une prime pour les ATSEM assurant la garderie.

3) relations aux enseignants :

- travail sur la journée : repenser la gestion globale du travail sur la journée (temps scolaire avec enseignant, périscolaire, interclasse... Certaines demandes débordent du cadre de la charte, dans certains cas l'ATSEM fait plus que de l'aide pédagogique à l'enseignant, le ressenti des ATSEM : enseignants qui se déchargent de plus en plus sur les ATSEM (ateliers, temps repos...),
- échange avec les enseignants : associer régulièrement les ATSEM tout au long de l'année, favoriser ces échanges permettrait de réfléchir à l'organisation des journées de travail, agencement de la classe, etc., donc de la charge de travail pour les ATSEM (réunion hebdomadaire, mensuelle... avec les directions d'école, l'équipe enseignante : mener une réflexion pour favoriser ces échanges et sous quelles formes, leur périodicité...),
- mise en place d'une procédure ou commission ville en lien avec l'Inspection Académique, en cas de problème avéré entre un(e) ATSEM, un directeur d'école ou un enseignant (impression d'impunité du corps enseignant).

4) charte des ATSEM:

- officialiser et contractualiser la signature de la charte avec l'Inspection Académique et le communiquer en interne et en externe,
- ré information à l'ensemble des enseignants, et application de celle-ci, sur le métier, le rôle et les missions des ATSEM,
- informer davantage les parents sur le métier, le rôle et les missions des ATSEM,
- informer les agents sur la manière d'utiliser ce document pour pouvoir intervenir , voire répondre par la négative lorsque le temps manque ou lorsque certaines tâches sortent du cadre de la charte.

5) divers :

- adapter certains mobiliers pour le déplacement pendant les grands ménages,
- réaménagement de certains locaux,
- retour à la semaine de 4,5jours.

II) vous pensez que l'organisation de votre journée de travail est :

- bonne : 22%
- correcte : 28%
- mauvaise : 32%
- sans avis : 10%
- autres : 8%

A) pourquoi :

Aspects négatifs :

1) absences:

- difficulté de certains enseignants à réorganiser ou adapter la journée de travail prévue en cas d'absences des collègues. Ce manque de possibilité d'organiser différemment engendre des journées très chargées, voire surchargées, pour les ATSEM,
- manque d'association des ATSEM à l'organisation de la journée, notamment en cas d'absence, qui engendre des tensions parfois très fortes et désorganise la journée.

2) garderies :

- l'entretien des classes et la réalisation de certains travaux manuels demandés ne peuvent plus être assurés correctement,
- respect des horaires de garderie par les parents (à plus de 17h45 il reste la moitié des enfants...).

3) temps repas (interclasses) :

- le nombre d'enfants inscrits important, effectif par adulte,
- la répartition des effectifs sur certains services (deux sur certaines écoles) n'est pas toujours équitable.

4) relations aux enseignants:

- temps repas des ATSEM : certains enseignants ont du mal à comprendre que les ATSEM ont besoin de cette coupure nécessaire et salvatrice sur une journée à amplitude importante, et sont dérangés par certains enseignants malgré une organisation qui permet une continuité de service,
- Déconsidération, agents rabaissés par certaines directions d'école ou d'enseignants : rôle relégué à celui d'agents d'exécution (« larbins, boniche... »). Ce qui entraîne une démotivation, repli sur soi, dévalorisation et manque de confiance de l'agent en lui-même, qui dans certaines situations peut avoir des conséquences non négligeables sur l'organisation de la journée.

Aspects positifs :

1) emploi du temps :

- clair et bien reparté en matinée et l'après-midi,
- pas de remise en cause de la semaine des 4 jours.

2) relations aux enseignants :

- échanges et discussions avec les enseignants sur la gestion du temps pour l'organisation de la journée,
- des réunions ATSEM direction de l'école/enseignants régulières sur certaines écoles facilitent l'organisation du travail sur le temps scolaire (par rapport à l'entretien des classes, ateliers, etc.)

B) propositions d'améliorations :

1) garderies :

- amélioration de l'organisation de la journée de travail par le recrutement d'animateurs,
- ou revoir les conditions d'accueil des enfants à la garderie (parents en activités ou en recherche d'emploi)

2) charte (par rapport aux absences) :

- les fonctions et le rôle des ATSEM définis dans le cadre de la charte doivent être clarifiés auprès des directions d'école et des enseignants, pas seulement expliqués (propos d'agent : « pas d'énième charte tiroir »), temps repas/pause des ATSEM, temps repos des enfants...,
- clarifier la nécessité d'adaptation du déroulement et de l'organisation de la journée en cas d'absence d'agents : ateliers...,
- les recours de l'ATSEM en cas de non respect de la charte doivent être décrits dans celle-ci, cela engage l'ensemble des acteurs à respecter et appliquer ce document.

3) temps repas (interclasses) :

- revoir les conditions d'accueil des enfants à l'interclasse (parents en activités ou en recherche d'emploi).

4) relations aux enseignants :

- impulser ou mener la réflexion concernant la mise en place de réunions de concertations régulières, afin d'améliorer les échanges et la coordination entre ATSEM et enseignants pour l'organisation de plusieurs types de journées possibles.

III) autres remarques formulées par les agents :

1) absences et remplacements :

a) absences en général :

- recrutement par la mairie sur les absences, équipe d'ATSEM volante,

- dégradation des conditions de travail : le temps sur une journée est déjà compté, les ATSEM ont en plus de leur travail celui de leur collègue absente,
 - impression de travail mal fait et de moindre qualité. Dans certaines situations la qualité du travail fait par les agents est remise en cause alors que l'effectif n'est pas au complet,
 - personnel qui se fatigue si la durée de l'absence est non remplacée et trop longue,
 - moins de disponibilité pour les enfants,
 - adaptation du programme de la journée en cas d'absence d'ATSEM, agent partout et nulle part,
 - les non remplacements sont démotivants : « peut-on se passer de nous ? quelle est notre place... »,
 - le remplacement seulement sur le temps repas est insuffisant (1h30 en moyenne sur 9h45), par rapport à l'ensemble de la journée,
 - remplacement d'un minimum d'agent notamment en cas d'absence de la moitié d'une équipe dans des délais plus court, pas de remplacement sur école en 2010.
- b) petites structures et spécialisées :
- faire un effort de remplacement sur les écoles concernées, un engagement avait été pris en ce sens.
- c) absences prévues :
- pas de remplacement même en cas d'absences prévues : formations, etc.
- d) agents malades en difficultés :
- certaines collègues qui sont malades hésitent aujourd'hui à s'arrêter pour se soigner en cas d'absence, alors que leur état le nécessiterait. Il y a des tensions, des risques de division au sein des équipes, le sentiment de culpabilité, ce qui n'est pas normal, travail qui se reporte sur les collègues et surcharge de travail.
- e) ATSEM auxiliaires :
- l'obligation faite à ces ATSEM de prendre leurs congés avant l'échéance de fin de contrat pose problème, on revient aux absences non remplacées. Il serait plus judicieux de rémunérer ceux-ci dans certaines situations.

2) garderies :

- a) garderies du soir :
- moment difficile à assumer correctement après la journée de travail, les conditions d'accueil des enfants ne peuvent pas être aussi efficaces et de même qualité que le matin...,
 - l'entretien des classes ne peut pas se faire correctement, moins de temps pour l'entretien des classes.
- b) recrutement animateurs :
- c'est un métier à part entière,
 - pour une qualité de service rendu aux enfants, nécessité de recruter de animateurs pour les garderies du soir.
- c) respect des horaires de garderies :
- horaires non respectés par les familles : les parents sont souvent en retards ou en limite...

d) locaux :

- effectif en hausse, les locaux pour accueillir les enfants ne sont pas toujours adaptés.

e) accidents sur garderies :

- interrogation sur la responsabilité en cas d'accident d'enfants, si ce temps est mairie, il y a animateurs et ATSEM, quoi, comment, qui ?

f) divers :

- garderies en fonction du volontariat,
- aide au goûter (pas de garderies obligatoire le soir),
- compensation financière pour les ATSEM effectuant les garderies,
- RAS.

3) temps repas (interclasse) :

a) effectifs :

- effectifs des enfants accueillis importants, voire trop important pour un seul agent, notamment moyens et petits,
- limiter l'accès à l'interclasse aux enfants dont les parents travaillent ou qui sont en recherche d'emploi,
- mauvaise répartition des effectifs et de fait problèmes si deux services...,
- génération d'enfants de moins en moins autonome,
- de plus en plus d'enfants en difficultés,
- augmentation évidente de la fréquentation le vendredi (jour du poisson),
- animation impossible sur le temps de récréation temps mairie, effectif important, la sécurité des enfants est privilégiée par rapport à l'animation.

b) absences sur temps repas :

- mieux remplacer les absences sur le temps repas, en cas de non remplacement l'effectif par agent explose
- la mairie s'y était engagée, un plus a été fait, mais il arrive qu'en situation d'absence plus importante d'agents, l'effectif d'enfants est difficilement gérable, les remplacements n'ayant pu se faire (qualité de la prestation et sécurité des enfants),
- dans l'ensemble, remplacées sur le temps repas,
- remise en place des volantes pour gérer l'exceptionnel.

c) réfectoires :

- les locaux ne sont pas toujours adaptés : bruit, espace, fonctionnalité...

e) enfants handicapés :

- enfants suivi par AVS sur temps scolaire, pas sur le temps repas, d'ou des difficultés rencontrées par les personnels concernés.

4) temps repos (sieste) :

a) relations aux enseignants :

- ce temps est du ressort des enseignants (normalement ?), et peut-être confié aux ATSEM. Il est quasiment toujours intégralement effectué par les ATSEM notamment les petites sections
- les enseignants ne participent plus à l'endormissement des enfants

- pas de réveil échelonné, même les enfants qui ne dorment plus doivent rester au dortoir, sous la surveillance de l'ATSEM
 - question : est-ce un moment de détente pour les enseignants ou cela entre-t-il dans le cadre de leur emploi du temps ?
- b) effectifs sieste :
- la mairie doit faire appliquer les textes, plus de couchage pour les grands et moyens. La mairie ne devrait plus livrer ou remplacer les lits qu'en proportion des effectifs de petites sections.
- c) locaux :
- manque de place pour le couchage des enfants,
 - manutention importante sur certaines écoles, configuration des locaux, couchage dans les classes...
- d) divers :
- pas de problème particuliers sur ce temps.

5) Divers :

- a) locaux :
- soutien scolaire : s'il a lieu le soir dans les classes, cela pose des problèmes pour leur entretien. A cela s'ajoute le fait qu'une ATSEM peut-être en garderie : le lendemain l'hygiène ne peut-être assuré correctement,
 - la mairie devrait avoir un droit de regard sur l'utilisation des locaux par les enseignants : l'entretien réalisé par les personnels mairie peut parfois être désorganisé suivant l'occupation qui en est faite.
- b) formations :
- catalogue formation non communiqué, pression, pas d'accès à l'intranet...
- c) mardi des services :
- l'organisation de ces journées pose actuellement des problèmes de fonctionnement pour les équipes dans les écoles
- d) agents de secteur :
- demande d'un passage plus régulier sur le terrain par rapport aux besoins ou problèmes que rencontrent les ATSEM.
- e) accueil des enfants handicapés :
- manque de moyens, de connaissance...

IV) vous sentez-vous stressé dans le cadre de votre travail :

- oui : 49%
- non : 26%
- sans avis : 8%
- autres : 17%

1) absences :

- journée de travail en double,
- enseignants qui ne comprennent pas que les activités doivent être modifiées en cas d'absences, l'ATSEM est toujours autant sollicitée,
- si absence qui ne peut pas être remplacée sur le temps repas

2) garderies :

- respect des horaires par les familles

- entretien des classes : en fonction du nombre d'enfants qui restent, sur le qui vive dans l'expectative de pouvoir faire les classes
- en cas de retards ou absences d'animateurs
- la garderie du soir est mal vécue après la journée de travail

3) temps repas :

- effectifs interclasses élevés : des effectifs en hausse, qui explosent en cas d'absences non compensés, coupage de viande, gestion des pleurs, disputes, besoins, malades, deux services (réduction du temps consacré aux repas : il faut faire vite), nombres de tables à gérer, effectifs mal répartis...
- réfectoires : bruits, espaces, agencements
- enfants difficiles, perturbateurs, handicapés... plus difficiles à gérer par rapport aux effectifs
- certains agents trouvent que la qualité des repas s'est dégradée, repas livrés en retard

4) divers :

- sentiment d'ATSEM de manque de considération de certains enseignants et supérieurs hiérarchiques,
- sentiment d'être épié, sur le qui vive, réflexions déplaisantes, injustifiées : impossible de s'expliquer,
- beaucoup d'activités à préparer à la dernière minute,
- responsabilité par rapport aux enfants : facteur de stress, même si conscience qu'elle fait partie du métier,
- effectif des classes important : nécessite plus d'attention et de vigilance,
- non respect de la pause repas des ATSEM, journées longues : certains enseignants ou directeurs ne comprennent pas que les ATSEM ont besoin de ce temps
- surcharge de travail lors des différentes fêtes annuelles

Remarques des ATSEM non stressés et autres :

1) non stressés :

- la bonne entente dans une équipe facilite l'organisation et le bon déroulement de la journée, agents qui se sentent bien dans leur cadre de travail ne sont pas ou moins stressés,
- un bon rapport à l'équipe éducative, agent considéré dans son travail, réunion régulière avec la direction, échange et écoute des enseignants.

2) autres :

- des plus et des moins : ambiance de travail et condition de travail variables selon les équipes et les enseignants avec qui les ATSEM travaillent, si organisation adaptée en cas de problèmes, fin de journée difficile mais la semaine de 4 jours est appréciée et les agents ne souhaitent pas sa remise en cause, nombre d'enfants supportable sauf si cas difficiles.

